

Document de synthèse au sujet des promesses électorales des partis politiques au regard du mémorandum

Dans le présent document de synthèse, il s'agit de reprendre de manière impartiale les promesses électorales des partis qui reprennent les points du mémorandum de la FFSB ou qui convergent avec celui-ci (A). Ces promesses électorales nous ont été communiquées par les partis eux-mêmes et sont directement consultables dans leur programme respectif. Ensuite, nous discuterons de manière succincte de ces différentes promesses (B), avant de formuler quelques propos conclusifs (C).

A) Les promesses électorales des partis francophones

Le Mouvement réformateur (MR) défend quatre propositions. Le parti libéral veut (i) développer l'offre de stage en secondaire spécialisé, (ii) améliorer l'information et la sensibilisation des familles au sujet de l'inclusion scolaire des enfants sourds, (iii) l'adaptation des manuels scolaires aux enfants sourds et (iv) sensibiliser les familles et la société à la LS.

Le parti écologiste (ECOLO) formule trois promesses. D'abord, ECOLO veut mettre en œuvre une politique de *handistreaming*, dont le soutien aux associations sourdes. Ensuite, le parti vert cherche à promouvoir les études en interprétation et traduction en LSFB. Enfin, l'accessibilité de l'emploi, de la justice et des soins de santé est considérée comme une priorité pour les Verts.

Le Parti socialiste (PS) s'engage à l'amélioration de l'accueil des citoyens dans les services publics en poursuivant les efforts qui visent à augmenter le nombre d'interprètes en langue des signes. En ce sens, ce parti défend la reconnaissance d'un statut d'interprète professionnel en langue des signes. En outre, le parti cherche à améliorer l'accessibilité des soins de santé et des soins hospitaliers au regard des besoins spécifiques des patients en situation de handicap, dont le développement et le soutien au sein des hôpitaux des dispositifs de vidéoconférence avec interprètes en langue des signes.

Pour leur part, Les Engagés (LE) ont développé un programme plus circonstancié et reprenant davantage de promesses électorales au sujet des personnes sourdes, signantes ou non. Ainsi, le parti centriste défend une ambitieuse politique de *handistreaming*.

Au niveau de la participation citoyenne et politique, LE veulent rendre obligatoire la consultation et la prise en compte des commissions consultatives des personnes handicapées (CCPH) de tous les niveaux de pouvoirs, de même que pour la commission consultative de la langue des signes (CCLS). Au niveau de la participation politique, le parti centriste défend la sensibilisation des personnes sourdes via les écoles, ou autres, aux enjeux démocratiques, ainsi que l'adaptation des hémicycles pour que les personnes sourdes puissent y siéger ou encore l'accessibilité des débats politiques, dans les hémicycles et lors de la diffusion numérique. Dans la même idée, LE défendent le *handistreaming* depuis l'élaboration jusqu'à l'évaluation, en passant par la mise en œuvre des politiques publiques.

Au niveau de l'habitat, le parti centriste veut, notamment, sensibiliser le secteur de la construction à l'adaptabilité et l'accessibilité des logements, garantir l'accessibilité des soins de santé (ambulatoires et hospitaliers). Au sujet des politiques familiales, le parti centriste défend le soutien financier et informationnel des associations qui accompagnent (psychologiquement et administrativement) les parents d'un enfant sourd dans l'annonce de la surdité, la formation des professionnels de la petite enfance à la détection précoce de la déficience auditive, l'octroi d'un crédit d'heures aux parents d'enfant sourd leur permettant d'apprendre la langue des signes de Belgique francophone ainsi que la mise en place de crèches inclusives pour enfants sourds et entendants mélangés.

Au sujet des politiques d'enseignement inclusif, LE défendent une offre d'enseignement bilingue FR-LSFB et la revalorisation salariale du personnel enseignant pour les inciter à apprendre la LSFB. De même, le parti centriste veut développer une offre de loisirs variés en inclusion et en spécialisé (institutions). Au sujet de l'enseignement supérieur inclusif, LE promeut un meilleur dispositif d'accompagnement et d'aménagements raisonnables des personnes en situation de handicap appartenant au corps étudiant. Au niveau de la recherche, le parti centriste veut inciter le Fonds national de la recherche scientifique (FNRS) à prévoir un financement spécifique pour l'inclusion des scientifiques en situation de handicap.

Au niveau de l'emploi, le parti centriste veut favoriser l'inclusion tant au niveau des aménagements raisonnables qu'au niveau de la sécurité sociale et soutenir les entreprises de travail adapté (ETA), notamment via les politiques de marchés publics.

Au niveau de la lutte pour l'égalité, LE veulent lutter durant la prochaine mandature contre les discriminations en raison du handicap et contre le non-recours aux droits. En particulier, LE veulent lutter contre les violences faites aux femmes en situation de handicap, dont les femmes sourdes, par des campagnes de sensibilisation adaptées. À cette fin, le parti centriste veut notamment garantir l'accessibilité des lieux de dépôt de plaintes et des lignes d'urgence ainsi que sensibiliser à l'accueil et à l'accompagnement les professionnels d'aide aux victimes.

Au niveau des politiques médiatiques et culturelles, le parti centriste veut mettre en place l'accessibilité du numérique, renforcer la participation culturelle, en particulier aux pratiques artistiques, reconnaître, soutenir et médiatiser les artistes sourds et soutenir le sport sourd en amateur et en professionnel.

B) Commentaire succinct

On note l'absence des promesses électorales du PTB et de Défi : ce silence n'est guère surprenant lorsqu'on sait que ces deux partis n'ont jamais répondu à nos diverses sollicitations en 2023 et 2024 (à l'exception notable du débat électoral inclusif organisé par nos soins à la Bastide, ce 15 mai 2024). En revanche, pour le PS, LE, ECOLO, on observe un souci partagé au sujet du *handistreaming*. Pour sa part, le MR propose davantage une politique de sensibilisation des familles entendant avec un enfant sourd et un soutien plus affirmé à l'enseignement inclusif ou spécialisé envers les enfants sourds. En parallèle des problématiques d'accessibilité, ces quatre partis considèrent donc, à des degrés divers, les questions identitaires, culturelles et linguistiques sourdes. En particulier, ces quatre partis proposent, chacun à sa manière, le renforcement de l'effectivité de certains droits linguistiques des personnes sourdes signantes. Cette double volonté commune s'inscrit à la fois dans l'ambition de l'article 22^{ter} de la Constitution qui consacre le droit à l'inclusion des personnes handicapées et dans l'esprit de la Convention relative aux droits des personnes handicapées - dont la Belgique est partie prenante - qui reconnaît la surdit   à la fois dans sa dimension linguistico-culturelle et comme situation de handicap.

C) Propos conclusifs

En guise de conclusion, nous signalons simplement que les principaux partis francophones, de la majorité sortante comme de l'opposition, convergent dans leur volonté commune avec plusieurs revendications de la FFBSB. En vertu du *handistreaming*, les personnes sourdes, signantes ou non, pourront être prises en compte dans l'évaluation, l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques qui les concernent, via leurs associations représentatives, dont la FFBSB. En ce sens, la FFBSB continuera à défendre, durant la prochaine mandature, les droits de toutes les personnes sourdes auprès de chaque parti désireux de collaborer avec la communauté sourde pour une société - enfin - inclusive.